



La contribution de l'éducation physique et sportive à l'EMC

Les situations sportives fournissent de nombreux points d'ancrage pour les séquences d'EMC.

Par ce que vivent les élèves en EPS et par les démarches pédagogiques qui y sont mises en œuvre, l'EPS contribue pleinement aux objectifs de l'Enseignement moral et civique.

Des points d'ancrage pour des séquences d'EMC

L'actualité et les situations sportives fournissent des ancrages pertinents pour des séquences d'EMC privilégiant des activités pédagogiques spécifiques (tels que les débats, les jeux de rôles...).

Par exemple :

- organisation de débats à partir de questions initiales telles que : « Qu'est-ce qui est inacceptable dans un match de football ? », « À quoi sert le règlement dans un sport collectif ? », « Les compétitions sportives de haut-niveau doivent-elles être mixtes dans tous les sports ? »...
- organisation de jeux de rôles mettant en scène différents acteurs du monde sportif et associatif (Cf. la [fiche ressource sur le dopage](#)).

Ces ancrages facilitent la prise de parole chez les élèves car ils sont en lien avec leur quotidien. Ils sont l'occasion pour les élèves de défendre et d'argumenter un point de vue, d'ouvrir les thématiques abordées au niveau sportif vers des situations plus génériques (exemple : identifier en quoi les valeurs de l'olympisme concordent ou non avec les valeurs républicaines ; distinguer des différences de traitement en sport qui relèvent de la discrimination et d'autres qui, au contraire, visent à assurer une certaine égalité des chances...), de mettre des mots sur certaines de leurs expériences quotidiennes et de les appréhender avec un nouveau regard.



Les expériences vécues en EPS par les élèves

L'EPS et l'association sportive contribuent à une « appropriation en actes » des compétences attendues par l'EMC en raison des expériences qu'elles font vivre aux élèves. Lors de ces expériences, les élèves développent non seulement des savoirs mais aussi des savoir-faire et savoir-être.

Éprouver des émotions, les verbaliser et les communiquer aux autres

En se mouvant, les élèves s'éprouvent et s'émeuvent. Ils ressentent des sensations, éprouvent des émotions, les verbalisent. En partageant ces émotions avec les autres élèves, ils apprennent à les reconnaître chez eux mais aussi chez les autres. Ce partage des émotions développe l'empathie émotionnelle (capacité à percevoir et comprendre les émotions d'autrui), essentielle pour des interactions humaines apaisées. Ce partage des émotions ne concerne pas uniquement les activités physiques artistiques mais toutes les activités physiques (par exemple : percevoir la peur d'un camarade en escalade et le sécuriser).

S'entraider

Les interactions entre élèves sont diverses en EPS et constituent un des leviers essentiels des apprentissages. Dans de nombreuses situations, les élèves sont amenés à résoudre collectivement des problèmes, à s'observer mutuellement pour se conseiller, à s'encourager, à coopérer. Ces interactions développent des attitudes d'entraide constitutives d'un mieux vivre ensemble.

Réaliser des projets collectifs

La réalisation de tels projets engage les élèves dans des histoires collectives d'apprentissage lors desquelles ils partagent une orientation commune et développent des sentiments de responsabilité et de solidarité réciproques les uns envers les autres (par exemple : la réalisation d'un contrat collectif de course en durée).

Se confronter à un système de règles

Les situations d'interactions sportives (au contraire des situations d'interactions sociales dont la plupart des règles sont implicites) sont régies par un système de règles explicites dont le respect est assuré par un arbitre. Ce rôle d'arbitre est souvent pris en charge par un élève. Cette explicitation des règles et le fait de devoir les faire appliquer sensibilisent les élèves à l'importance des règles pour le bon déroulement du jeu (et des interactions humaines) et facilitent leur acceptation et appropriation. Pour aider les élèves à comprendre la fonction des règles, l'enseignant peut valoriser telle ou telle règle pour montrer aux élèves les implications pratiques de son application en situation.



Les démarches pédagogiques

La contribution de l'EPS à l'EMC nécessite la mise en œuvre de démarches pédagogiques et de formats de pratique qui valorisent la confiance en soi des élèves, instaurent de nouveaux modes de communications entre eux, facilitent l'appréhension et la compréhension du monde qui les entoure... Trois éléments des démarches pédagogiques mises en place sont essentiels pour répondre à ces attentes.

Proposer des formes de travail collectif promouvant des interactions coopératives

Les formes de travail collectif susceptibles d'être mises en place en EPS sont nombreuses et contribuent à certains apprentissages visés par l'EMC.

Exemples :

- le travail sous forme de tutorat (en faisant varier le statut de l'élève au sein du groupe) permet le développement d'habiletés prosociales chez l'élève tuteur (empathie, écoute, encouragement, aide explicite...);
- la production de certaines réalisations collectives (la construction d'une chorégraphie collective en danse par exemple) invite les élèves à confronter des points de vue pour trouver des consensus (comprendre, accepter et prendre en compte le point de vue d'autrui);
- s'assurer de l'interdépendance des activités des élèves (les actions des élèves dépendent les unes des autres et chacun contribue à la réussite collective) et d'une répartition des responsabilités entre élèves, dans le cas de travail en groupe dans lequel les élèves ont à produire une réalisation collective, permet de développer des sentiments de solidarité réciproque entre les élèves;
- les tâches collectives de résolution de problème (formuler des principes tactiques pour exploiter au mieux un thème de jeu dans une situation de sports collectifs par exemple) constituent un levier intéressant pour apprendre à prendre en compte le point de vue d'autrui, à argumenter et synthétiser différents points de vue dans une réponse collective.

Le climat instauré au sein de la classe

Des situations dans lesquelles les élèves se sentent en confiance sont nécessaires pour qu'ils s'engagent collectivement dans les activités proposées et interagissent de manière sereine et coopérative. Pour ce faire, il importe d'instaurer un climat motivationnel centré sur la maîtrise (en valorisant les efforts, les apprentissages et les progrès des élèves), plutôt qu'un climat motivationnel centré sur la compétition (valorisation de la comparaison entre les élèves et de la performance). Ce climat dépend à la fois de la posture de l'enseignant (autorité bienveillante, promotion des interactions de soutien et d'entraide entre les élèves) mais aussi des types de tâches et des modalités d'évaluation proposées. Des démarches d'enseignement dans lesquelles les formes



de groupement sont flexibles et hétérogènes, les évaluations fondées sur les progrès, les tâches différenciées en fonction des niveaux d'habiletés des élèves participent à l'instauration d'un climat de maîtrise favorisant les comportements d'entraide et de soutien mutuel entre les élèves. À l'inverse, des démarches dans lesquelles les élèves sont explicitement répartis dans des groupes de niveaux, les évaluations fondées sur un barème unique, les tâches communes à l'ensemble des élèves participent à l'instauration d'un climat induisant des comportements concurrentiels entre les élèves et pouvant générer des tensions au sein de la classe.

La possibilité de négocier les règles

En EPS, les élèves sont confrontés à des règles multiples. Ces règles peuvent relever de l'ordre social (ne pas tricher, préserver son intégrité ou celle des autres, ne pas se battre...) ou de savoirs disciplinaires (règlement spécifique des activités sportives, règles de sécurité dans des « activités à risques »). Certaines de ces règles ne sont pas négociables (préserver son intégrité ou celle des autres) alors que d'autres peuvent faire l'objet d'une co-construction par les élèves et l'enseignant. Il est par exemple possible de co-construire le système de règles régissant l'affrontement, en confrontant les élèves à des jeux sportifs inédits (exemple : trois buts, trois équipes, deux ballons, une équipe amenant le ballon dans un des deux buts adverses marque un point) et en leur demandant de définir, au fur et à mesure du déroulement du jeu, les règles à respecter. Cette construction et cette négociation par les élèves eux-mêmes des règles de jeu les amènent à interroger et mieux comprendre les fonctions des règles, à leur donner du sens, à les accepter et peuvent modifier leur rapport à d'autres types de règles (notamment d'ordre social). Le collectif classe peut également être amené à discuter le degré de pertinence de certaines règles au regard des contraintes qu'elles imposent sur le fonctionnement collectif de la classe (renégocier certaines règles de groupement par exemple).